

Ministère  
de l'Agriculture et du Commerce.

# Brevet d'Invention

sans garantie du Gouvernement.

Certificat d'addition  
à un Brevet d'Invention  
du 27 Janvier 1877

N° du Titre principal :

116645

Loi du 5 juillet 1844.

EXTRAIT.

Art. 16.

..... Les certificats d'addition produisent les mêmes effets que le brevet principal, avec lequel ils prendront fig.

Art. 22.

Les concessionnaires d'un brevet et ceux qui auront acquis d'un breveté ou de ses ayants droit la faculté d'exploiter la découverte ou l'invention profiteront de plein droit des certificats d'addition qui seront ultérieurement décernés au breveté ou à ses ayants droit. Réciproquement, le breveté ou ses ayants droit profiteront des certificats d'addition qui seront ultérieurement décernés aux concessionnaires.

Art. 30.

..... Sont nuls et de nul effet les certificats comprenant des changements, perfectionnements ou additions qui ne se rattachent pas au brevet principal.

Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce,  
Vu la loi du 5 juillet 1844;  
Vu le procès-verbal dressé le 24 Janvier 1878, à 3 heures  
minutes, au Secrétariat général de la Préfecture du département  
de la Seine et constatant le dépôt fait par le sieur

Bacot

d'une demande de certificat d'addition au brevet d'invention de quinze ans pris le 25 Janvier 1877 pour un appareil à calculer dit: Calculateur Bacot.

Arrête ce qui suit:

Article premier.

Il est délivré au sieur Bacot (Gaspard François) membre titulaire de la Société magnétique à Paris, rue Pellapont n° 24 sans examen préalable, à ses risques et périls, et sans garantie, soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de la fidélité ou de l'exactitude de la description, un certificat d'addition au brevet d'invention de quinze années pris le 27 Janvier 1877 pour un appareil à calculer, dit: Calculateur Bacot.

Article deuxième.

Le présent arrêté, qui constitue le certificat d'addition, est délivré au sieur Bacot pour lui servir de titre.

A cet arrêté demeureront joints un des doubles de la description et deux des doubles de chacun des deux dessins déposés à l'appui de la demande.

Paris, le vingt-neuf janvier, mil huit cent soixante six huit

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur du Commerce intérieur,

*[Signature]*

*[Handwritten notes and signature on the left margin]*

Original



## Description des Modifications au Calculateur Baccot

Mécanisme de la mémoire dans les échantillons d'arithmétique  
A l'appui de la demande d'un Certificat d'Addition  
au brevet n° 116,645 (25 janvier 1877)

1<sup>er</sup> Premier modèle: Tableaux sur rouleaux  
Composé d'un socle dont le devant forme un  
plan incliné D, pour recevoir le gardien des retenues,  
sur ce socle, 2 montants supportent le rouleau A  
et une traverse superposée B qui reçoit les  
bandes chiffrées de chacun des tableaux,  
lesquels se dévient ici horizontalement.

On lui présente les chiffres des tableaux en  
roulant entre ses doigts le bouton C placé  
à gauche. La bande addition est couronnée par  
la petite tige du progressif; mais celui-ci  
n'est plus le même qu'au brevet primitif  
parce qu'il dériverait le tableau et la bande  
par le frottement.

Je me sers actuellement du progressif H  
tracé au 3<sup>ème</sup> modèle ci-joint et de plusieurs  
autres glissant de la même manière et pou-  
vant être oculerés pendant le trajet.

Note. Le premier modèle sera  
réduit de proportions et monté sur socles  
en acier avec porte-plumes et poudres; il  
sera protégé contre les taches, soit par un verre  
courbé, soit en enfermant les tableaux dans  
un tube de verre formant le rouleau natu-  
rellement, et protégeant aussi la bande par  
un verre plat.

2<sup>o</sup> Deuxième modèle: Appareil scolaire  
Le volume de cet appareil doit être  
augmenté selon la demande.

J'ai remplacé ici le plateau par un  
chassis assemblé, à cause de la fraîcheur  
des murs; les parties en sont peintes en gris

Gravé sept lignes  
litae compris

J'ai dû aussi à cause des murs, remplacer le carton par une feuille métallique destinée à recevoir les tableaux peints ou imprimés. Cette feuille glisse entre 4 petites griffes A, et le bas du tableau est guidé dans sa marche par une tringle B dont les extrémités sont fixées dans les traverses du châssis, au milieu de la largeur du tableau mobile; une petite bride rivée en bas et au revers du tableau forme coulant.

Le tableau est mis au moyen d'une lame métallique formant crémaillère au moyen de trous percés à intervalles égaux répondant à la grandeur des divisions verticales des tableaux; elle est garnie à son extrémité inférieure d'un bouton ou poignée en bois. Cette crémaillère à son point d'attache à la place du bouton du modèle ordinaire, par un petit bâti en métal avec lequel elle fait charnière, et sous celui-ci, une plaque portant un goujon dans lequel s'accroche la crémaillère.

La crémaillère que je viens d'indiquer n'est employée que pour faciliter à l'éleveur ou au moniteur le manœuvrement du tableau s'il est placé plus haut que l'opérateur pour être mieux en vue de tous; Car un petit socle tombant au travers du tableau dans des cranes faits au devant de la tringle-guide B et aux mêmes intervalles comme je l'ai indiqué à l'encre rouge, remplirait absolument le même but, quoiqu'un peu simple.

Observation: j'ai oublié, en parlant du châssis de dire que par manque de place j'en ai marqué que les bords, droit et gauche et ainsi que les amorces des traverses dont l'arrasement pour ce dessin est de sept centimètres.

On notera que  


Le carton est en bois



J'ai colorié en rouge les parties ou s'attachent les bandes, et en jaune la place du congé du tableau q' y ai aussi figuré le gardien des retenues par un trait circulaire et des principales couleurs afin d'y rappeler l'idée générale du système. L'aiguille des retenues est fixée au pignon d'une roue dentée & placée au revers du châssis, laquelle s'engage dans une crémaillère mise en mouvement par un bouton & qui se tire ou pousse à volonté.

3° Troisième modèle: Quarts de cercle

Le bâti est un plateau dans lequel est percé une rainure & où glisse un petit chariot & porteur d'une aiguille pour indiquer les retenues sur une colonne & rendant par des obliques les divisions de l'hémicycle qu'il remplit ici. La composition des tableaux est la même qu'au brevet primitif, mais tracés sur quarts de cercle & l'indication se fait au moyen de bandes ou rayons mobiles; à chacun est un parti qui relevé à angle droit sert à les conduire.

Pendant j'ai divisé le tableau multiplication par des rayons blancs & jaunes alternant, pour activer les recherches si je n'avais le droit d'y employer le rayon mobile. Le triangle du progressif est soudé dans la bande addition, et le progressif n'est plus le même ainsi qu'on le voit figuré par raisons déjà décrits.

Ce troisième modèle sera aussi produit monté en échantillon.

4° Dans quelques modèles les divisions du gardien des retenues sont reproduites sur la tranche d'un galet, ou en couronne sur le plat d'un galet de façon à être amenées à une aiguille fixe, au moyen d'un bouton en étoile comme au modèle précédent.

C

pas

Deux mots ou lettre en marge



+ Sur

Quatre ou cinq lignes



l'hémicycle

un mot rayé nul

*[Signature]*

12 lignes

J'ai tracé à la deuxième feuille de Dessin le gardien en  
encre qui se gradue comme l'hémicycle. voir figure 4<sup>me</sup>

3<sup>o</sup> Modèle encrier J'ai tracé à la deuxième feuille de Dessin  
le plan horizontal de cette boîte. Les bois sont peints de gris

L'ouverture de la boîte est une vitre ~~transparente~~ sur laquelle  
est collée intérieurement la bande chiffée B et la bande bleue  
de la signature des retenues, le gardien est présenté à l'ouverture  
en tournant la visée. Le verre est mis comme au  
premier modèle, et le progresseur se prend en dehors.

Je crois le tracé assez clair pour ne pas entrer  
dans de plus amples détails sauf la présence de  
l'encrier N, et de la brosse à plumes.

Deux côtés contenant ensemble cent vingt-sept lignes

Deux mots rayés nuls, Trois mots en marge

Paris le vingt deux janvier 1878

*[Signature]*  
24<sup>me</sup> rue Pelleport XX<sup>me</sup>

Et pour être ~~uniquement~~ certifié par addition  
Paris le 24 Janvier 1878  
par le sieur BACOT

Paris le 29 mars 1878  
Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce  
Pour le Ministère et par délégation.  
Le Directeur du Commerce Intérieur.

*[Signature]*

Un côté de deux et douze  
lignes formant un  
total de cent vingt sept  
lignes. Trois renvois  
(contenant eux mêmes)  
trois mots et une lettre  
Quatre mots nuls

*[Signature]*

Original

Calculateur BACOT  
Additions et Multiplications  
à main levée

Calculatrice à la BACOT  
fig. 1<sup>re</sup> copie de la 1<sup>re</sup> copie  
A. Copie de la machine  
B. Tracé des bandes chiffres  
C. Tracé du mouvement  
D. Plan inférieur recouvert  
E. Le guidon des rotations  
G.tringle des rotations  
H. Le ressort à main levée  
I. Le ressort à main levée  
J. Le ressort à main levée

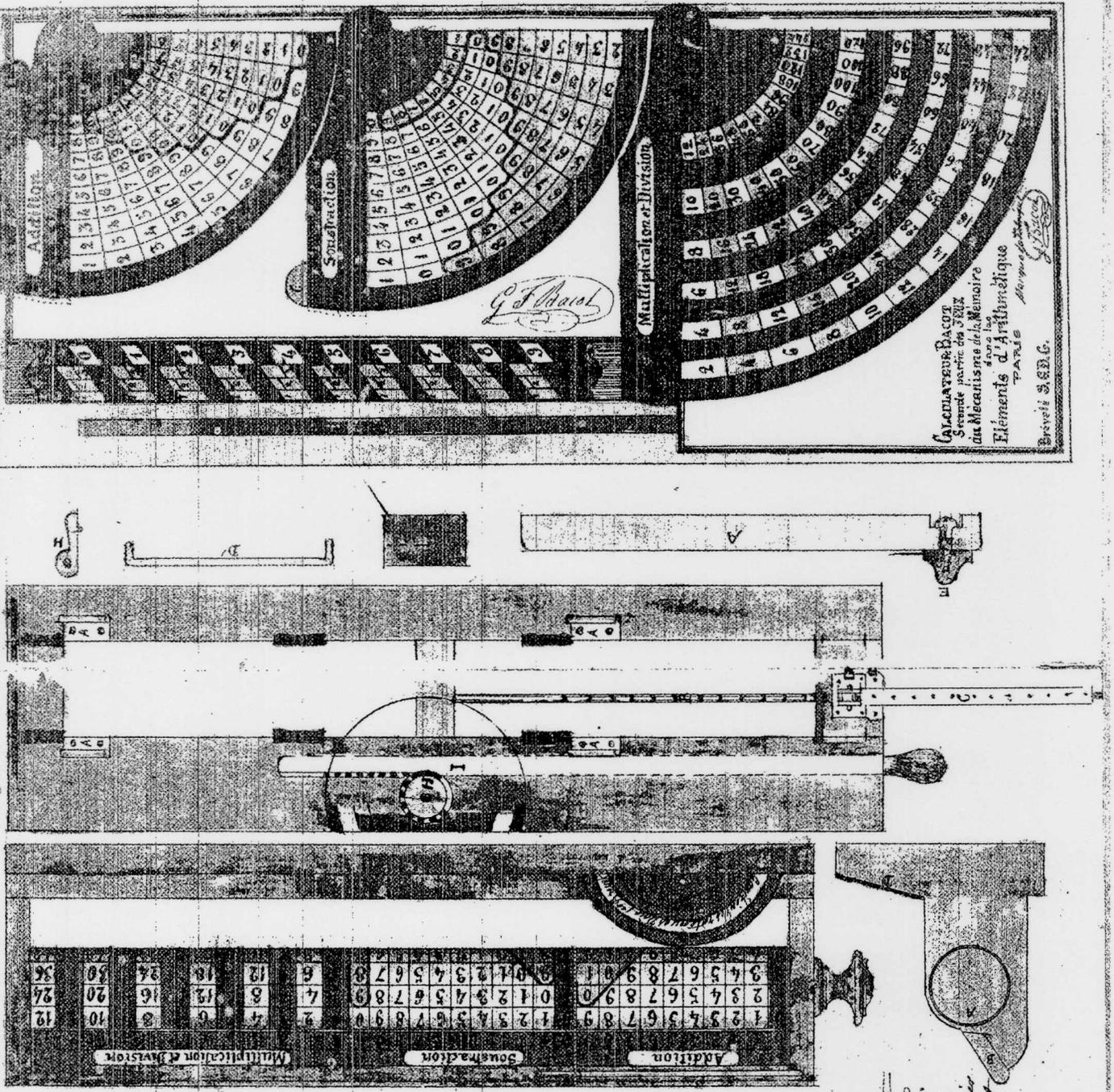
Calculatrice à la BACOT  
A. Le piston protecteur en acier  
B. Le ressort à main levée  
C. Le ressort à main levée  
D. Le ressort à main levée  
E. Le ressort à main levée  
F. Le ressort à main levée  
G. Le ressort à main levée  
H. Le ressort à main levée  
I. Le ressort à main levée  
J. Le ressort à main levée

Calculatrice à la BACOT  
A. Le ressort à main levée  
B. Le ressort à main levée  
C. Le ressort à main levée  
D. Le ressort à main levée  
E. Le ressort à main levée  
F. Le ressort à main levée  
G. Le ressort à main levée  
H. Le ressort à main levée  
I. Le ressort à main levée  
J. Le ressort à main levée

Calculatrice à la BACOT  
A. Le ressort à main levée  
B. Le ressort à main levée  
C. Le ressort à main levée  
D. Le ressort à main levée  
E. Le ressort à main levée  
F. Le ressort à main levée  
G. Le ressort à main levée  
H. Le ressort à main levée  
I. Le ressort à main levée  
J. Le ressort à main levée

G. T. BACOT

Premier Modèle  
Deuxième Modèle  
Troisième Modèle



Calculateur BACOT  
Seconde partie de la  
Mécanisme de la Mémoire  
à main levée  
Eléments d'Arithmétique  
TABLE  
Brevet S. E. R. G.



Ligende en  
quarante de  
lignes.

Les sous-dits amman's ont été  
pris le 24 Janvier 1875  
par le sieur Bacot

Paris le 29 Mars 1875

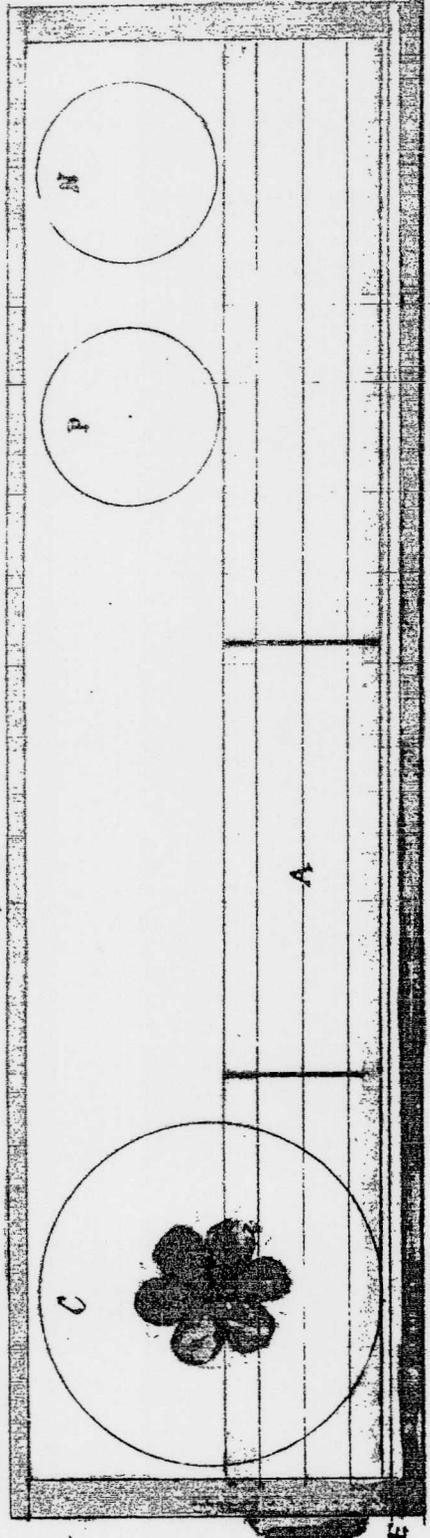
Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce  
Par le Ministre et par le  
Le Directeur du Commerce Interieur.

D. M. J. P.

Original N<sup>o</sup> 2  
Calculateur-Brevet.

Modèle encrier

Fig<sup>re</sup> 1<sup>ere</sup>



Modifications et Modifications  
Fig<sup>re</sup> 1<sup>ere</sup> Plan horizontal  
Fig<sup>re</sup> 2<sup>eme</sup> Plan elevation de face  
Fig<sup>re</sup> 3<sup>eme</sup> Coupe.

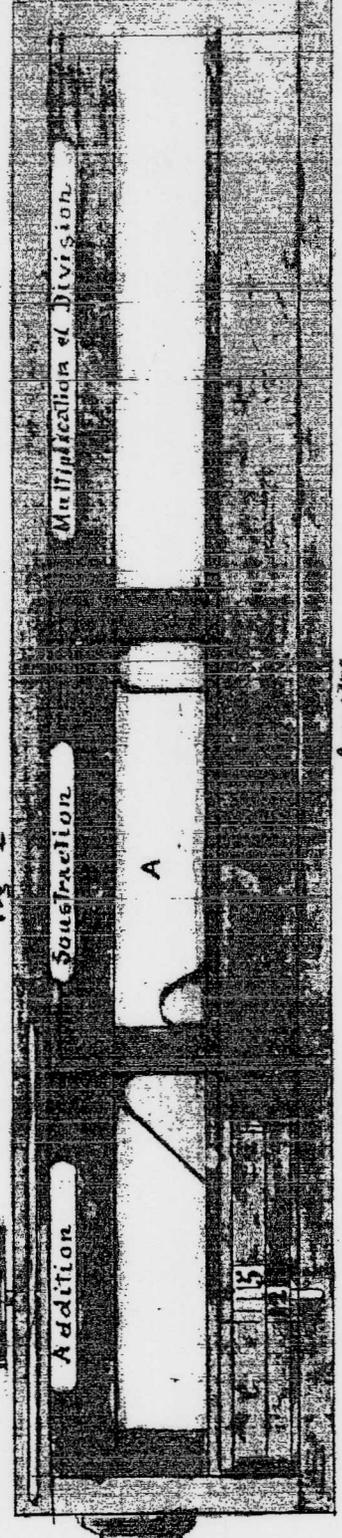
A Le rouleau

B Bandes de papier

C garniture de ressort

E Bâche

Fig<sup>re</sup> 2<sup>eme</sup>



Addition

Soustraction

Multiplication et Division

L Progresseur

N encrier

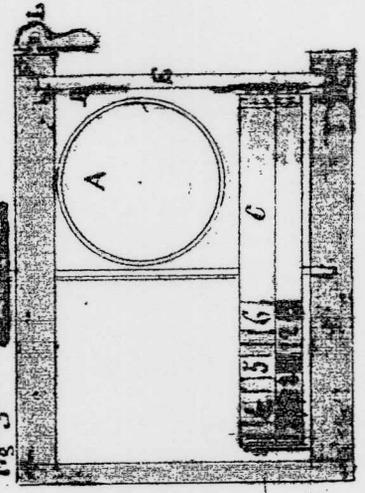
P Brosse à plumes

Fig<sup>re</sup> 3<sup>eme</sup> Garniture en Carrousel

A Desaines

B Unites

Fig<sup>re</sup> 3<sup>eme</sup>



Cette Machine se vend

Contient quatre

lignes de la grande

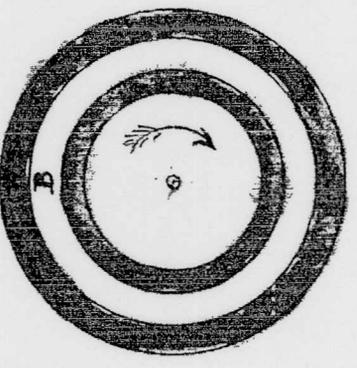
Paris le vingt-cinq

Famier Le huit cent

deux cent dix huit

G. F. Brevet

Fig<sup>re</sup> 4<sup>eme</sup>



18

Liquore en  
Seize litres

~~Il peut être annexé au~~ Certificat d'addition  
pris le 24 Janvier 1878  
par le sieur BACOT

Paris le 29 mars 1878

Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce

Sur l'avis de la Commission

Le Directeur du Commerce Intérieur

*Demigneux*



116645